

Vendredi 15 février 2024
www.sisteronjournal.com

Sisteron Journal & Val de Durance

Journal d'intérêt local culturel, sportif, commercial et d'annonces légales

ANNONCE LÉGALE SUR INTERNET

www.sisteronjournal.com/annonces-legales

ANNONCES LÉGALES (ALPES DE HAUTE-PROVENCE)

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N°2023-347-001

Article 2 : Les annonces judiciaires et légales exigées par les lois pour la validité ou la publicité des procédures ou des contrats pourront être insérées dans les services de publication en ligne, pendant l'année 2022, dans le **SISTERON JOURNAL**.

Publications à l'adresse : www.sisteronjournal.com/annonces-legales

SISTERON JOURNAL

123, chemin de la Haute Chaumiane
04200 SISTERON

TÉL. : 06 62 26 24 38

Mail : contact@sisteronjournal.com

Date de réception de l'annonce : 15/03/2024 à 14h43

Date de publication de l'annonce sur internet : Mardi 19 mars 2024

Ordre : Medialex 7360383001

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 23 février 2024 à MANOSQUE.

Dénomination : FERAUD AND CO.

Forme : Société par actions simplifiée.

Siège social : Quartier La Ferraille, 04500 Quinson.

Objet : Location de terrain aménagé à usage de camping.

Durée de la société : 99 années.

Capital social fixe : 1000 euros divisé en 100 actions de 10 euros chacune, réparties entre les actionnaires proportionnellement à leurs apports respectifs.

Cession d'actions et agrément : Toute cession d'actions ayant pour effet l'admission d'un nouvel associé est subordonnée en cas de pluralité d'associés à l'agrément résultant d'une décision extraordinaire de la collectivité des associés.

Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote : Dans les conditions statutaires et légales.

A été nommée présidente : Caroline FERAUD Quartier la Ferraille 04500 Quinson.

La société sera immatriculée au RCS de Manosque.